

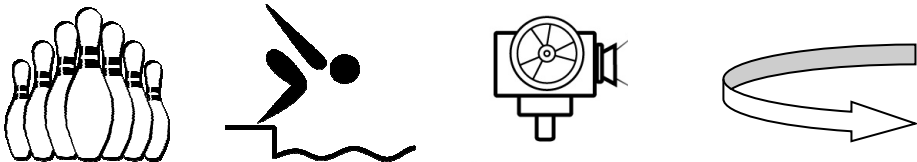
Le F.S.E/ Maison des Lycéens est une association vivant essentiellement par le dynamisme des élèves.
 Dans le cadre du Lycée, votre enfant peut participer à des activités organisées et/ou financées (en partie) par le F.S.E./Maison des Lycéens, comme par exemple

- Ping-pong, baby foot, basket
- Tournoi de foot, ping-pong
- Sortie patinoire
- Certaines activités pédagogiques (ex : « Lycéens au cinéma », « Quai des bulles »...)
- Diverses sorties pour les internes (patinoire, cinéma, piscine, concerts, stade rennais, bowling, ...)



Afin que votre enfant puisse bénéficier de ces activités ou des avantages proposés par le F.S.E./Maison des Lycéens, vous voudrez bien verser, avec le coupon au dos dûment rempli, la somme de 12 € (par élève)

- Soit en espèces
- Soit par chèque, à l'ordre du F.S.E./Maison des Lycéens



Je soussigné(e) Monsieur, Madame
 représentant légal de l'élève
 inscrit en classe de

verse la somme de douze euros (12 €) au titre de l'adhésion au F.S.E./Maison des Lycéens.

- En espèces
- Par chèque

Date :

Signature :